

CENTRES DE LOISIRS DE VERNOUILLET

CENTRES DE LOISIRS DE VERNOUILLET



MERCREDIS SCOLAIRES

septembre 2007 à juin 2008

ACCUEIL : fonctionnement au mois

Le centre du Mille Club est ouvert aux enfants scolarisés âgés de 3 ans à 14 ans. Deux formules au choix (mensuellement)

* journée (de 9h00 à 18h00 - accueil à partir de 7h30 le matin) OU

* l'après-midi (de 14h00 à 18h00 - accueil à partir de 13h30). Départ possible à partir de 17 h 30

Le centre de la tabellionne est ouvert aux enfants scolarisés âgés de 4 à 14 ans :

* l'après-midi (de 14h00 à 18h00) - départ possible à partir de 17 h 30

Un ramassage en car, sur la commune, est prévu le matin et le soir.

RAMASSAGE EN CAR :

Départ	Retour
7 H 55 : services techniques	18h30
8 H 00 : carrefour de Nuisement (près du rond-point)	18h28
8 H 05 : Les Vignes de la Brosse (carrefour de la grappe/rue du Pressoir)	18h25
8 H 10 : Les Vauvettes (devant la boulangerie)	18h20
8 H 15 : Les Grandes Vauvettes (devant C.E.S. N.Robert)	18h18
8 H 20 : Maison Blanche (arrêt Transbeauce)	18h15
8 H 25 : Les Vals Morins (carrefour rue L.Blum/rue des Vals Morins)	18h13
8 H 30 : Mairie	18h10
8 H 35 : Bois le Roi (arrêt bus, près de l'ancienne ferme)	18h05
8 H 40 : Côte St-Thibault	18h00
8 H 45 : Rond-Point J.Vallès	17h55
8 H 50 : Pablo Néruda (croisement rue Danton et av. République)	17h50
8 H 55 : Arrivée au centre	17h45

l'après-midi → 2 points de ramassage (selon nombre d'enfants) : **Boulangerie Vauvettes : 13h50 / Rond point J.Vallès : 13h55**

*Descente du CAR : Sauf si les parents ont notifié par écrit de laisser l'enfant rentrer seul de l'arrêt de car à leur domicile, aucun enfant ne sera libéré sans l'adulte responsable à la descente du car ou éventuellement d'un mineur de plus de 12 ans (cf. DDJS) obligatoirement muni d'une décharge signée des parents.

* Dans le cas où personne n'attendrait l'enfant, celui-ci sera conduit avec un animateur au centre technique municipal (2 rue de Torçay). Il appartiendra à la famille de venir le chercher dans les plus brefs délais.

* En cas de négligence répétée, les familles pourront être exclues du ramassage.

* **Départ du centre** : Les enfants âgés de moins de 6 ans ne pourront quitter le centre sans être accompagnés d'un adulte.

* le car quitte le centre à 17 H 45.

TARIFS :

Les tarifs sont **MENSUELS** et varient en fonction du quotient familial. Les inscriptions ne sont pas renouvelées automatiquement. Elles peuvent être mensuelles, trimestrielles ou annuelles. **Voir calendrier d'inscriptions**

La **participation** est payable à l'avance, (elle garantit la place) tant pour le bien-être de vos enfants que pour des raisons de gestion, d'encadrement, de comptabilisation des repas.

Les paiements doivent être effectués au bureau où a été prise l'inscription, **par les parents** et non par l'intermédiaire des enfants ou des animateurs

MODALITES D'INSCRIPTIONS :

Aucune absence ne sera remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical

➤ Pour l'**inscription**, apporter le dernier justificatif de versement de la Caisse d'Allocations Familiales, votre numéro d'allocataire, votre carte de quotient familial à jour (pour les vernolitains) et le carnet de santé de votre enfant et une attestation d'assurance stipulant que les activités périscolaires sont couvertes.

➤ Merci de prévenir le secrétariat de tout changement (arrêt de fréquentation du centre, changement d'adresse, de quotient, de mode ou lieu de ramassage, ...).

Une cotisation annuelle d'adhérent à l'ALEV (Association Loisirs Enfance de Vernouillet) s'élève à 1€52 et est obligatoire.

Renseignements	Renseignements et inscriptions	
Vauvettes 22 rue Cl. Debussy- Vernouillet 02 37 62 83 32	Mille Club 7 rue de l'Epinay VERNOUILLET 02 37 62 83 46	Tabellionne Avenue de Cheddar- Vernouillet 02 37 62 83 45

Les inscriptions pour la rentrée débiteront à partir du 28 août après le calcul, par le CCAS, des nouveaux quotients familiaux.